

## **Communiqué de presse 27 janvier 2016**

Aux représentant-e-s des médias

### **A l'occasion de la Journée internationale de la mémoire de l'Holocauste et de la prévention des crimes contre l'Humanité, la Ville de Genève inaugure la plaque commémorative qui rappelle le rôle du bâtiment scolaire durant la Seconde guerre mondiale.**

L'école des Cromptes, comme d'autres lieux à Genève, a servi durant la Seconde guerre mondiale de camp de triage de l'armée pour les réfugiés passés clandestinement en Suisse. Parmi les centaines de juifs qui ont transité dans cette école, certains ont été refoulés à la frontière. Une partie d'entre eux ont ensuite été arrêtés et déportés vers les camps de la mort.

Durant la seconde guerre mondiale, l'ancienne école des Cromptes a été réquisitionnée par les autorités militaires, à l'instar d'autres locaux, propriétés des collectivités publiques, notamment aux Charmilles, à Champel, à Varembe, à Claparède et à la Plaine. Ces bâtiments ont été utilisés comme camps de triage pour les réfugiés passés clandestinement en Suisse.

D'après l'examen des dossiers relatifs au camp de triage des Cromptes, ce dernier a vu transiter 2'526 personnes dont au moins 1'622 étaient juifs. Près de 80 réfugiés juifs ont été refoulés après être passés par ce camp, dont 17 ont été déportés.

Ce lieu demeure significatif de la mémoire de cet épisode sombre de notre histoire et revêt une dimension symbolique car il est clairement identifié, ce qui n'est pas le cas des autres sites mentionnés.

Avec la pose de cette plaque commémorative, la Ville de Genève réaffirme son devoir de mémoire envers les victimes des conflits armés.

Cette cérémonie a lieu en présence de Mme Esther Alder, Maire en charge du Département de la cohésion sociale et de la solidarité, de Monsieur Rémy Pagani, Conseiller administratif en charge du Département des constructions et de l'aménagement et de Mme Claire Luchetta-Rentchnik, initiatrice du projet.

#### **Contact :**

Anais Balabazan – Déléguée à l'information et à la communication  
Département des constructions et de l'aménagement  
022 418 20 53 - anais.balabazan@ville-ge.ch